

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 62

2 avril 2015

S o m m a i r e

CAISSE NATIONALE DE SANTÉ

Caisse nationale de santé – Statuts page 1284

Caisse nationale de santé. – Statuts. – Par arrêté ministériel du 24 mars 2015, les modifications des statuts de la Caisse nationale de santé, aux fichiers B1, B4 et B5 et à l'annexe C, arrêtées par le comité directeur de la Caisse nationale de santé en date du 25 février 2015, sont approuvées. Elles entrent en vigueur le 1^{er} mai 2015.

Annexe

FICHIER B1: Ajouts avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
N54B SMITHS MEDICAL	Aiguilles type Huber à biseau spécial pour chambres implantables	1					8,89	100%	8,89

V92N1
INRESA

Pansements interactifs: Pansements hydrogels

SORBACT PANSEMENT HYDROGEL	98136	10	7,5 cm	7,5 cm			45,00	80%	36,00
SORBACT PANSEMENT HYDROGEL	98137	10	7,5 cm	15 cm			56,25	80%	45,00
V92N3 INRESA	Pansements interactifs: Pansements hydrogels								
SORBACT PANSEMENT ABSORBANT	98223	10	10 cm	20 cm			100,00	80%	80,00
SORBACT PANSEMENT ABSORBANT	98225	10	10 cm	10 cm			50,00	80%	40,00

FICHIER B1: Modifications avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
A014 NOM COLLECTIF 5916778	Accessoires pour système de nutrition entérale par micro-sonde POCHÉ/FLACON DE NUTRITION VIDÉE	1					4,55	100%	4,55

NUTRICIA

FLOCARE PACK GRAVITY ENLOCK	R 569920	30					2,94	100%	2,94
FLOCARE PACK GRAVITY LUER FREE/ENLOCK	R 569914	30					2,94	100%	2,94
FLOCARE TOP FILL RESERVOIR PACK 1,3L		1					5,22	100%	5,22
FLOCARE UNIVERSAL PACK GRAVITY ENLOCK	R 569916	30					3,28	100%	3,28
FLOCARE UNIVERSAL PACK GRAVITY LUER FREE/ENLOCK	R 569993	30					3,28	100%	3,28

N01D0
ABBOTT

ABBOTT FREESTYLE PRECISION NEO 100STRIP	bandelettes	100					50,06	100%	50,06
ABBOTT FREESTYLE PRECISION NEO 50STRIP	bandelettes	50					25,03	100%	25,03

V74AX
RESPIRONICS

MASQUE FACIAL + TUYAU RESP. + FILTRE + ADAPTATEUR POUR COUGH ASSIST	1						30,52	100%	30,52
---	---	--	--	--	--	--	-------	------	-------

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
V98H COVIDIEN 5923934	Système de monitorage: Consommables (APCM pour M21511590L du fichier B2) Kendall Neonatal ECG Electrode	1,30	80%	1,04					

FICHIER B1: Non-inscriptions avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
INRESA									
SORBACT COMPRESSE	98125	40	7 cm	9 cm					201,52
SORBACT COMPRESSE	98128	40	4 cm	6 cm					138,59
SORBACT COUSSINET DIAMÈTRE	98126	70							120,11
SORBACT MÈCHE	98119	10	10 cm	200 cm					214,04
SORBACT MÈCHE	98120	10	5 cm	200 cm					137,89
SORBACT MÈCHE	98121	20	2 cm	50 cm					153,99
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98140	100	5 cm	7,2 cm					500,46
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98141	20	8 cm	10 cm					227,90
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98142	20	8 cm	15 cm					295,65
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98143	20	10 cm	20 cm					383,43
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98144	20	10 cm	25 cm					421,92
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98145	20	10 cm	30 cm					463,50
SORBACT PANSEMENT CHIRURGICAL ADHÉSIF	98146	20	10 cm	35 cm					509,70

FICHIER B1: Suppressions avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
N01D0									
ABBOTT									
5918349	FREESTYLE LITE	électrodes	25					12,52	100%
5909918	MEDISENSE FREESTYLE	bandlettes	50					25,03	100%
5911608	MEDISENSE FREESTYLE	R 300.1027	bandlettes	100				50,06	100%
N01E0									
Glucomètres - (APCM) - 1/60 mois)									
5915851	ABBOTT FREESTYLE PRECISION STARTER-SET	70079-70	appareil+autopiqueur	1				40,00	100%
5915950	FREESTYLE FREEDOM	appareil	1					30,00	100%
5915963	FREESTYLE FREEDOM STARTER SET	70453-04	appareil+autopiqueur	1				40,00	100%
5914600	FREESTYLE MINI STARTER SET	appareil+autopiqueur	1					40,00	100%
5912041	FREESTYLE STARTER SET	R 302.0001	appareil+autopiqueur	1				40,00	100%

Numéro national	Nom commercial	Lancettes pour autopiqueurs pour diabétiques	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
N55A4 ABBOTT 5911611 5914871	FREESTYLE LANCETTES FREESTYLE LANCETTES	lancettes lancettes	100 200			9,92 19,83	100% 100%		9,92 19,83	100% 19,83

FICHIER B4: Modifications avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	APPAREILS D'ASPIRATION POUR LES VOIES RESPIRATOIRES (APCM - 1/5 ans)	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
R55N MEDELA 5940336 5943212	MEDELA CLARIO MEDELA VARIO 18 AC/DC	014.0210 026.5112	1 1					741,53 1.603,20	100% 100%	741,53 1.603,20

APPAREILS D'ASPIRATION POUR LES VOIES RESPIRATOIRES: ACCESSOIRES

5943193 5942523	MEDELA Adapteur Vario pour consommables à usage unique MEDELA BOCAL POUR POCHE A SECRETIONS 1,5L	077.0105 077.0082	1 1			8,11 55,13	100% 100%	8,11 55,13	100% 100%	8,11 55,13
R55NX APPAREILS D'ASPIRATION POUR LES VOIES RESPIRATOIRES: CONSOMMABLES										
ASID BONZ GMBH 5942604	SONDE D'ASPIRATION CH06/8/10/12/14/16/18 2 YEUX 50CM		1	50 cm			0,24	100%	0,24	0,24
MEDELA 5942537 5943243 5942541 5940868 5943095	MEDELA FILTRE BACTERIEN (PROTECTION TROP-PLEINS) MEDELA POCHE A SECRETIONS 1,5L MEDELA POCHE A SECRETIONS 1,5L avec granulé gélifiant MEDELA TUYAU D'ASPIRATION FINGER TIP USAGE UNIQUE MEDELA TUYAU DE SILICONE AVEC RACCORDS DROIT ET COUDE	077.0571 077.0083 077.0084 077.0951 077.0931	1 1 1 1 1			1,5 L 1,5 L 1,5 L 7,16 9,37	2,20 3,98 100% 100% 100%	7,71 3,98 7,16 9,37	100% 100% 7,16 9,37	7,71 2,20 3,98 7,16 9,37

FICHIER B5: Modifications avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	Produits d'alimentation médicale - par produit - APCM - Art. 1 pt 4 b	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
Z99A4 MEAD JOHNSON (B) 5950492	NUTRAMIGEN PURAMINO	POUDRE ORALE	1			400g		41,10	80%	32,88

FICHIER B5: Suppressions avec effet au 1^{er} mai 2015 - Comité directeur du 25 février 2015

Numéro national	Nom commercial	Produits d'alimentation médicale - par produit - APCM - Art. 1 pt 4 b	Pièces	Largeur	Longueur	Poids	Volume	P. référ.	Taux	Remb. max.
Z99A4 MEAD JOHNSON (B) 5950492	NUTRAMIGEN AA	POUDRE ORALE	1			400g		41,10	80%	32,88

Modifications des statuts de la Caisse nationale de santé

Comité directeur du 25 février 2015

Chapitre 8 au titre II des statuts: médicaments en dehors du secteur hospitalier

1° A la liste N° 6 prévue à l'article 106, médicaments soumis à une prise en charge conditionnelle, la position 7. est modifiée comme suit:

7.	Les vaccins contre le Human Papilloma Virus (HPV) inclus dans les codes ATC J07BM* sont pris en charge dans les conditions suivantes: La prise en charge est subordonnée à l'accomplissement des conditions spécifiées par la convention conclue en février 2008 entre l'Etat et l'Union des caisses de maladie portant institution d'un programme de médecine préventive pour la vaccination contre le Human Papilloma Virus, telle qu'elle a été modifiée.
----	---

2° La présente modification entre en vigueur le 1^{er} mai 2015.

Modifications des statuts de la Caisse nationale de santé

Comité directeur du 25 février 2015

1° Au paragraphe 10 de l'article 152 les termes «conditions 1) à 3)» sont remplacés par les termes «conditions 1) à 2)».

2° Le point 15 de l'annexe C des statuts est modifié comme suit:

- a) Dans l'ensemble du texte du point 15, les termes «au syndrome de dysphorie de genre» respectivement «du syndrome de dysphorie de genre» sont remplacés par les termes «à la dysphorie de genre» respectivement «de la dysphorie de genre».
- b) A la 2^e phrase du paragraphe (2), les termes «d'une dysphorie de genre» sont à remplacer par «de la dysphorie de genre» et la virgule est à remplacer par le mot «et».
- c) Au point 1 du paragraphe (3), les termes «un rapport» sont remplacés par les termes «le rapport» et les termes «au cours de son expérience en vie réelle pendant la durée d'au moins douze mois» sont remplacés par le mot «et».
- d) Au paragraphe (4), la 2^e phrase prend la teneur suivante:

«La Caisse nationale de santé fonde sa décision sur la transmission préalablement au commencement du traitement chirurgical d'une demande d'autorisation de traitement à l'étranger appuyée à l'adresse du Contrôle médical de la sécurité sociale, d'un rapport du médecin spécialiste en psychiatrie documentant le suivi de la personne protégée au cours de son expérience en vie réelle pendant la durée d'au moins douze mois et d'un rapport détaillé et documenté établi par un médecin spécialiste en chirurgie plastique exerçant dans un centre spécialisé en chirurgie de réassignation sexuelle, spécifiant les étapes du traitement subies et à subir par la personne protégée et les coûts du traitement chirurgical envisagé.»

3° Les présentes dispositions entrent en vigueur le 1^{er} mai 2015.